

Motion

La CME de l'AP-HP comprend la nécessité de faire des efforts en raison de la situation économique. Cependant, ceux-ci doivent être réalisables sans mettre en cause la qualité et la sécurité des soins, les conditions d'accueil et de prise en charge des patients, la qualité de vie au travail.

Malgré des engagements tenus (augmentation de l'activité, maîtrise des dépenses, valorisation des cessions, respect du plan d'économies), la CME constate que les contraintes toujours plus lourdes imposées à l'AP-HP ne permettent pas d'améliorer les perspectives budgétaires 2016-2020 ni d'entrevoir une reprise des investissements à la hauteur de ses besoins.

La CME soutient la direction générale dans son travail de négociation avec nos tutelles pour le maintien de financements suffisants et demande que soient tenus les engagements pris pour l'évolution de nos dotations (MIG, MERRI ET FIR) et la rétribution de nos missions de service public (précarité, permanence des soins, patients atteints de bactéries multirésistantes...)

Enfin, la CME souligne la nécessité absolue de ne pas laisser se dégrader nos équipements et de maintenir les effectifs pour répondre aux exigences croissantes de qualité, ceci afin de garantir l'avenir de l'AP-HP au service du progrès médical et de la santé de nos concitoyens.